

Retrouvez tous les numéros du bulletin [AGROSAONE](#) et consultez également le [BSV Grandes Cultures](#)

La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation.

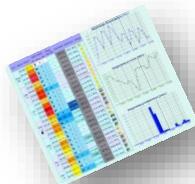
Si non spécifié, il faut considérer une absence d'alternatives à l'application de produits phytosanitaires. Toutes les méthodes de lutte alternatives à la chimie sont consultables sur les guides cultures des chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté.



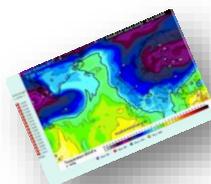
METEO

Il est tombé de 17 à 30 mm cette semaine.

Pluie et températures



Modèles



2019 – pluviométrie et températures



2019	70									
	CHARGEY LES GRAY		RIOZ		VENISEY		FROTEY LES VESOUL		VILLERSEXEL	
POSTE	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)								
Janvier	2,0	39,4	1,6	54,2	1,9	45,0	1,5	51,8	1,7	68,4
Février	6,4	16,6	6,2	28,4	5,6	24,8	7,1	25,0	5,6	25,2
Mars	8,7	56,6	8,2	92,8	8,1	60,2	8,7	55,2	8,0	89,8
Avril	10,4	75,0	9,8	63,2	9,9	70,0	10,4	67,6	9,7	76,0
Mai	12,4	46,0	11,9	62,6	12,0	74,0	12,4	56,8	11,9	70,2
Juin	20,2	75,3	19,8	86,8	19,4	106,3	20,7	80,8	19,5	68,8
Juillet	22,2	44,5	21,7	48,8	21,2	16,2	22,2	32,4	21,2	53,7
Août	20,8	44,9	20,4	87,8	20,3	21,4	21,2	68,3	20,0	64,3
Septembre	17,0	39,2	16,7	42,4	16,2	41,4	16,9	40,4	16,4	35,8
Octobre	13,4	97,6	13,1	147,7	13,2	98,6	13,2	83,2	12,6	133,1
Novembre	12,7	18,3	12,9	23,6	12,8	21,2	12,5	14,4	12,9	24,2
Décembre										
Total	13,3	553,4	12,9	738,3	12,8	579,1	13,3	575,9	12,7	709,5



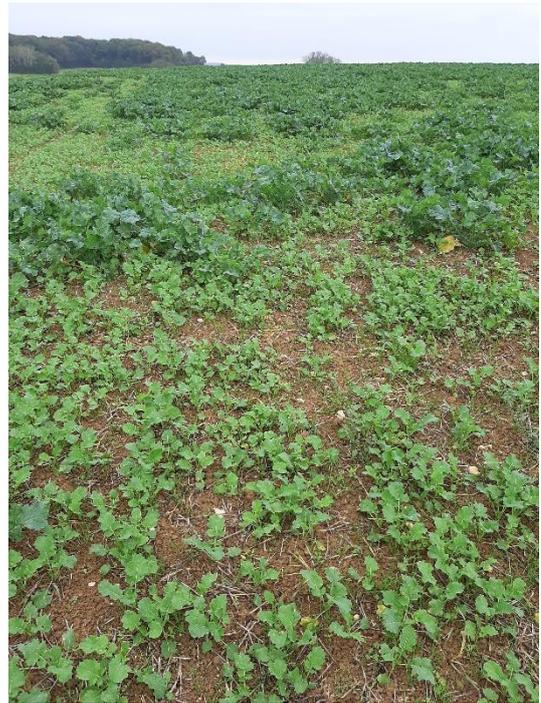
Stades et état des cultures

Les colzas continuent de grossir sauf sur les semis précoces, ils ont maintenant faim !

Colza associé semé début août – les féveroles se sont bien retapées après avoir frôlé le dessèchement complet à la mi-septembre



Deux dates de levée dans ce colza semé fin août



Bug dans la distribution de l'engrais localisé, la zone surfertilisée avec l'azote est bien visible !



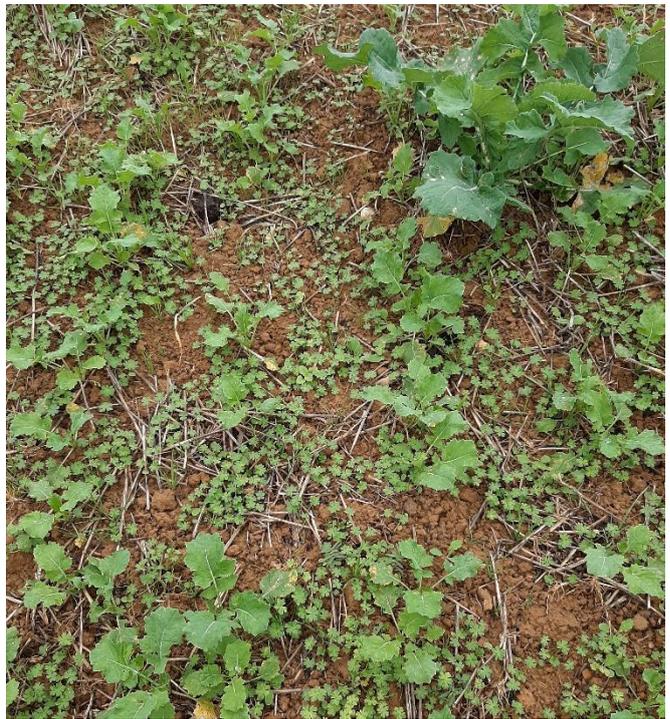
Désherbage

Des applications de KERB et/ou MOZZAR ont été réalisées la semaine dernière.

Colza dés herbé avec PILOT 1.2 L/Ha. Les repousses d'orge sont mortes, par contre les vulpins sont en pleine forme, ils sont certainement résistants aux Fops



Colza non dés herbé, les géraniums seront détruits par un passage de MOZZAR



Erodium et lycopsis sont les deux adventices inséparables qui se plaisent dans les sables.



Conseil

Les applications de **IELO** ou **KERB FLO** ont débuté.

Ces spécialités sont à limiter en zone de captage car la molécule propyzamide est souvent retrouvée dans les eaux.

L'intérêt de cette molécule est sur forte infestation de vulpines ou brômes. Les repousses de céréales sont maîtrisables par les « Fops ».

Sur sanves, la **mésotriane (CALLISTO)** apporte des efficacités intéressantes.

Préconisé en fractionnement : 2 passages de **CALLISTO** à 0.1 L/Ha espacés d'une dizaine de jours

Certaines années, 1 passage à 0.15 L/Ha suffit.

FOX

L'efficacité de ce produit de contact est conditionnée par le stade des adventices, notamment en application du produit seul : érodium, coquelicot, véroniques, etc... Mais un stade minimal est à respecter pour la sélectivité (risque de brûlure sur jeunes plantes). Appliquez FOX dès le stade 4-6 feuilles du colza, intervenir sur feuillage sec sur colza en bon état végétatif et sans adjuvants. Evitez les périodes où un gel peut suivre l'application (quelques jours). FOX peut être mélangé avec IELO (association éprouvée dans nos essais). Ce mélange n'est pas couvert par la société CORTEVA (IELO).

IELO (voir conditions d'application de la propyzamide)

L'application est conditionnée par la période optimale d'action de la propyzamide. Utilisable par temps froid (dès 5 °c). Pour son action contre certaines dicotylédones, les applications peuvent débuter en octobre (meilleure efficacité sur chardon-marie, géraniums, helminthie, bleuet) au risque de perdre l'intérêt sur graminées. **Préférez donc une application dès le 1^{er} novembre.** Stade limite d'application BBCH 18. Une application au stade rosette permet de respecter la limite maximale de résidus (LMR), qui a une valeur réglementaire. Les mélanges avec CALLISTO et FOX sont éprouvés mais non couverts par les firmes.

LONTREL SG ou LONTREL 100 dès le 15 février

Applicable à partir du 15 février, dès la reprise de végétation, en conditions optimales et avant D2 (boutons accolés visibles - BBCH51). Adjuvant huile conseillée. Conditions optimales d'application : hygrométrie supérieure à 60% et température supérieure à 12 °c. Eviter les périodes d'amplitude thermique supérieure à 15 °c. Le temps doit être poussant. Il ne doit pas pleuvoir dans les 4 h suivant l'application. La dose peut être modulée à 100-140 g/ha (0,8 à 1 l/ha pour LONTREL 100) sur légumineuses et très jeunes matricières (et bonnes conditions d'emploi).

MOZZAR

L'herbicide s'applique à partir de 4 feuilles du colza dès le 1^{er} octobre pour un compromis entre le bon stade du géranium et un spectre le plus large possible (gaillet). Pour les semis précoce (levées avant le 20 août) et en présence de forte pression, appliquez MOZZAR dès 4 feuilles. A la dose de 0,25 l/ha, l'efficacité diminue en cours du mois d'octobre (stade des mauvaises herbes). La dose de 0,5 l/ha (ou deuxième application de 0,25 l/ha) doit se faire après le stade 6 feuilles. MOZZAR est efficace en conditions froides. Son efficacité devient irrégulière avant la sortie d'hiver (travaux en cours) sauf sur gaillet.

Ne pas mélanger MOZZAR avec un adjuvant, avec IELO et autres produits à l'exception des antigraminées foliaires (sauf FUSILADE MAX).



Propyzamide (KERB FLO, etc..) : évitez les échecs

Appliquez à partir du 1^{er} novembre (10 novembre pour le Sud) et jusqu'à fin hiver (DAR =150 jours). Produit racinaire à action lente, particulièrement adapté aux graminées résistantes aux herbicides foliaires et à la vulpie. Peut être appliqué sur sol gelé. Les efficacités insuffisantes sont liées à :

- des applications trop précoces (octobre) : sol chaud avec dégradation rapide du produit.
- des applications trop tardive (à partir de début décembre) : biomasse racinaire des graminées beaucoup trop développée et action insuffisante de l'herbicide.
- une densité des graminées beaucoup trop importante.
- des sols argileux : tous les produits racinaires sont soumis à la contrainte du taux d'argile.
- un excès d'eau se traduisant par asphyxie racinaire bloquant l'absorption de l'herbicide.

Insectes

Les vols d'adultes de grosse altise et charançons sont terminés.

Des pontes de charançons sont visibles sur les petits colzas.

Les larves de grosses altises sont présentes, on peut voir les galeries dans les pétioles des feuilles.

La technique la plus sûre pour évaluer le nombre de larves de grosses altises par pied est le « berlese », voir page 7.

Galerie de grosse altise



Piqure avec œuf de charançon du bourgeon terminal



Uniquement des syrphes adultes...



... et leurs larves mangeuses de pucerons dans cette cuvette



Conseil

Prochaine étape : le traitement insecticide contre les larves de grosse altise, ce traitement sera certainement à réaliser vers le 15 novembre.
 Comme il faut une dizaine de jours pour que les larves sortent des pieds de colza lors du test « [berlese](#) », il est à réaliser cette semaine.

Raisonnement des interventions et stratégies possibles

	<p>En novembre – décembre, après avoir évalué le nombre de larves de grosses altises par plante</p>
<p>Petit colza avec pieds de moins de 50 g, colza rougissant, faim d'azote.</p> <p>Plante de 10 g Plante de 30 g Plante de 50g</p>  <p>Plantes de 2 à 10 g Plantes de 25 - 30 g Plantes de 50g</p> 	<p>Impasse si moins de 3 larves par plantes</p> <p>BORAVI WG 1.5 kg/ha + Neutral 0.05 l/ha si plus de 3 larves par plantes</p> <p>Colza rougissant avec faim d'azote</p> 
<p>Gros colza avec pieds de plus de 50 g, colza poussant, encore vert</p> <p>Plante de 80 g Plante de 100 g</p>  <p>Plante de 70 g Plante de 140 g</p> 	<p>Impasse si moins de 5 larves par plantes</p> <p>BORAVI WG 1.5 kg/ha + Neutral 0.05 l/ha Si plus de 5 larves par plantes</p> <p>Colza vert, poussant, sans faim d'azote</p> 

Mise en œuvre du Berlese

Quelques exemples de Berlese. L'objectif est de poser les pieds de colza sur une grille, sur un récipient dans lequel on récupérera les larves.



Prélever entre 5 et 20 plantes consécutives.

Enlever les feuilles vertes.

Placer le dispositif dans un lieu à 20 degrés.

Attendre 10 jours pour observer ce qui est tombé dans le récipient (prévoir une loupe !).

Témoignage d'un agriculteur qui met en place et réalise lui-même le suivi des larves de grosses altises ([cliquez](#))



Adri Beau

1 novembre, 09:26 · 🌐

Aujourd'hui j'ai ramassé 30 pieds de colza, enlevé les feuilles et mis à sécher. L'objectif est de récupérer des larves d'altises. Suivant les captures à venir il faudra une intervention chimique ou non. D'ici 15-20 jours je recommencerai le protocole pour suivre l'évolution

L'agriculture évolue. Nous travaillons avec des seuils d'intervention.

Au préalable j'avais semé en plus du colza, des fèves, des lentilles, du trèfle d'Alexandrie, du fenugrec, du lin, du lotier et du trèfle blanc. Toutes ces plantes ont pour objectif de perturber les insectes nuisibles du colza





Stades et état des cultures

Les semis antérieurs au 4 octobre tallent.

Les semis du 11/10 au 14/10 sont au stade 2 feuilles.

Les semis du 25/10 au 27/10 lèvent.

Blé semé le 29/09

Lg Absalon...

... Syllon



Blé semé le 26/10

il pointe



Blé semé tôt et trop épais



Les sangliers sont partout et nombreux en Haute-Saône !



Parcelles non semées, il en reste quelques-unes derrière colza ou soja.



Désherbage

[Voir bulletin Agrosaône N°25](#)

Conseil :

Sur les derniers semis, un désherbage de printemps suffira.

Attention aux grains mal recouverts si désherbage avec produits racinaires.

Insectes – pucerons

Sur les semis du 11-14/10, les infestations sont à peine au-dessus du seuil de 10% de plantes porteuses de pucerons.

La question peut se poser de faire l'impasse à cette date de l'année...

Le problème est que personne ne connaît la météo de l'hiver à venir :

- si la pluie, la neige, le gel arrivent rapidement, l'impact de ces pucerons sera nul
- par contre si la douceur persiste tout l'hiver, les pucerons seront toujours présents, se multiplieront et se transmettront le virus pour voir au printemps les ronds de JNO

Pour celui qui ne peut pas intervenir ou ne veut pas intervenir, l'impasse est envisageable sur les blés actuellement au stade 2 feuilles après avoir tout de même évalué les populations. En général l'impact de la JNO sur le rendement du blé est souvent faible.

Par contre sur orge, l'impact de la JNO est élevé, d'ailleurs « JNO » signifie « Jaunisse Nanisante de l'Orge » !

Donc ne pas faire d'impasse sur orge, avoine. Ne pas oublier de surveiller les orges de printemps semées à l'automne.

Puceron ailés et aptères sur blé et orge semés aux alentours du 14/10 – 2 feuilles



Les pucerons sont encore dans les maïs – les tonnes de coccinelles n'ont pas réussi à en venir à bout



Conseil :

Un nettoyage des blés et orges est à prévoir sur les semis antérieurs au 15/10.

Les variétés tolérantes JNO (AMISTAR, COCCINEL, HIRONDELLA, KWS BORELLY, KWS JAGUAR, LG ZEBRA, MARGAUX et RAFAELA) ne nécessitent pas de protection insecticide.

Attention aux orges de printemps semées dans les cannes de maïs.



ORGE d'HIVER

Semis

Toutes les parcelles sont maintenant semées.

Orge fourragère COCCINEL semée le 11/10
On trouve les premières taches d'helminthosporiose



Orge Etincel semée le 31/10 à la volée



Désherbage

[Voir bulletin Agrosaône N°25](#)

Privilégiez les herbicides à mode d'action racinaire et positionnez-les le plus tôt possible sur sol frais.

Insectes – pucerons

Voir paragraphe Blé.

Conseil :

Un nettoyage des blés et orges est à prévoir sur les semis antérieurs au 15/10.

Les variétés tolérantes JNO (AMISTAR, COCCINEL, HIRONDELLA, KWS BORELLY, KWS JAGUAR, LG ZEBRA, MARGAUX et RAFAELA) ne nécessitent pas de protection insecticide.

Attention aux orges de printemps semées dans les cannes de maïs.



ORGE DE PRINTEMPS SEMEE à l'AUTOMNE

[Voir bulletin Agrosaône N°31](#)



Semis tardif de couverts

Il n'y a pas d'obligation à planter un couvert tardif derrière un maïs grain et avant l'implantation d'un maïs, soja ou tournesol en 2020. Mais il permet de contenir le développement des adventices vivaces ou annuelles pendant cette longue interculture. Il est donc préférable de couvrir le sol volontairement à peu de frais que d'être envahi involontairement par des plantes non désirées. Planter un végétal permet également de limiter l'érosion, de faire fonctionner la photosynthèse, de capter du carbone et de faire vivre la micro et macro faune du sol.

Le semis à la volée est la technique la plus adaptée aux conditions météo actuelles très humides : technique plutôt adaptées aux céréales. Ne pas semer les grosses graines type féverole ou pois à la volée, elles ne passeront pas l'hiver.

Blé semé à la volée après récolte de maïs – nov 2018



Seigle semé à la volée après récolte de maïs – nov 2017



Soja semé sous couvert de blé semé à la volée – avril 2019



Semis de tournesol sous couvert de triticale + féverole



Semis de maïs sous couvert de seigle + vesce



Meteil





Méteil pois, vesce, tréfle alex et blanc, ray-grass





Météils, le retour – Philippe PASTOUREAU (CLIQUEZ)

Les carnets

2019, L'ANNÉE DU, DES CHANGEMENTS...

3 novembre 2019

POINT MÉTÉO

L'année est terminée pour ma récolte 2019. Je peux donc désormais faire le bilan de ce qui a marché, et ce qui est moins bien. Il y a du très bon, et du minable que j'ai bien provoqué, mes-culpa.

- Source [pépiniériste 07](#).
- En terme de température, nous n'avons pas eu d'hiver avec un seul petit -3°C. On pouvait donc s'attendre au pire côté insectes et ravageurs, nous fûmes servis. Sur le graphique des jours sans dégel et des nuits tropicales, on voit très bien que depuis 2010 les nuits d'été sont de plus en plus chaudes.
- Devendra l'iquettes de pouvoir moissonner dès 10 h 30 le matin, et poursuivre jusqu'à peut plus (je parle pour ma région) ???
- Les températures du printemps sont dans la moyenne, mais avec un déficit de pluviométrie sur janvier-février qui a limité les enracinements par endroits. Plus un mois de mars pluvieux qui a rendu les 1er apports azotés impossibles pour certains, la sanction fut irréversible avec une sécheresse historiquement précoce (avril-mai-juin) puis un 1er gros coup de chaud au 20 juin avec des températures qui désormais flirte avec les 40°C.

Ce coup de chaud précoce sera dramatique pour toutes les cultures en mauvais état végétatif, et l'irrigation pensera à combler ce gros stress.



AGENDA

- **Le mardi 19 novembre 2019 de 9h30 à 17h à VESOUL (lycée agricole)**



PRÉFET DE LA HAUTE-SAÔNE



INVITATION

Journée pédagogique sur les contrôles agricoles

Mardi 19 novembre 2019
Au lycée agricole de Vesoul

Dans le souci de mieux faire comprendre les enjeux des contrôles liés à la PAC et d'aider les exploitants à s'y préparer, la Direction Départementale des Territoires en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et les services de contrôles organisent le **mardi 19 novembre** une journée pédagogique à destination des exploitants agricoles sur les contrôles réalisés dans les exploitations.

Attention le nombre d'inscriptions est limité à 80 personnes !

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- **Le matin au Lycée agricole à Vesoul** (16 rue Edouard Belin - Vesoul)

9h30 - Accueil Café

9h50 - Introduction de la journée

10h00 - Les contrôles relatifs à la PAC :

Interventions de la DDT, de l'ASP, de la DDCSPP et de la DRAAF.

- Qui contrôle quoi ?
- Bilan des contrôles agricoles
- Les nouveautés sur la campagne PAC 2019

11h00 « Les haies, la PAC et la protection de l'Environnement »

Interventions de la DDT, de la Chambre d'Agriculture et de l'ONCFS

- 12h00 - **Repas** possible au lycée sur réservation uniquement

- **L'après-midi sur l'exploitation du Lycée agricole à Port sur Saône**
(100 Bis rte Bougnon, à Port sur Saône)

13h45 Accueil sur les ateliers

de 14h00 à 16h30 Ateliers tournants

Déroulement pratique d'un contrôle : tour de l'exploitation du lycée avec les contrôleurs de l'ASP, de la DDCSPP et de la DRAAF qui expliqueront chaque contrôle. (points de vigilance, déroulement...).

16h30 Conclusion et moment de convivialité

✕

COUPON RÉPONSE

A retourner par courrier
DDT 70 / SEPA - 24 boulevard des Alliés 70014 VESOUL Cedex

ou par mel à l'adresse ddt-telepac@haute-saone.gouv.fr

AVANT le 6 novembre 2019

NOM:
PRENOM:

ADRESSE ELECTRONIQUE:

Je participerai à la journée pédagogique sur « les contrôles en exploitation agricole » le 19/11/2019

le matin (au lycée de Vesoul) l'après-midi (à l'exploitation agricole de Port sur Saône)

Je souhaite réserver 1 repas au self du lycée agricole

Si oui, joindre **impérativement** un chèque de 12 € à l'ordre de M. l'agent comptable de l'EPL de Vesoul.

oui **non**

- **Le lundi 2 décembre 2019 de 9h15 à 17h à AUTOREILLE**, réservez cette date
La chambre d'agriculture de Haute-saône vous invite à sa journée annuelle « Grandes Cultures »
Le programme vous parviendra ultérieurement.

- **Le vendredi 6 décembre 2019 de 9h30 à 13h00 à GEVIGNEY**, réservez cette date
La chambre d'agriculture de Haute-saône vous invite à une matinée « Grandes Cultures »
Le programme vous parviendra ultérieurement.



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation.

Se référer à l'étiquette du produit avant utilisation.

Pour connaître les matières actives des produits cités, se référer au site <https://ephy.anses.fr/> et aux guides cultures papier des Chambres d'Agriculture de Bourgogne Franche Comté.

Un référentiel produits phytosanitaires actualisé en permanence est disponible sur MesP@rcelles pour les abonnés. Pour chaque produit, vous trouverez toutes les informations sur les matières actives, les mélanges, les usages, la réglementation, les phrases de risque...



La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

